

# AUDIO CONFERENCE

## DIRECTION / SYNDICATS

### Jeudi 30 avril 2020 - 11h00

Une conférence téléphonique réunissant les organisations syndicales a été organisée par la Direction jeudi 30 avril à 11h00 pour nous présenter un point sur la situation des services après un mois et demi de confinement. Cette réunion à distance a été ouverte par Monsieur [REDACTÉ], avec l'apport technique de [REDACTÉ] pour les points relatifs à la fusion des services de publicité foncière et au démarrage de la campagne déclarative de l'impôt sur le revenu, ainsi que de [REDACTÉ] pour la partie relative aux ressources humaines.

En ouverture de la réunion, le Directeur a indiqué que les groupes de travail nationaux constitués autour de trois thèmes (ressources humaines ; reprise des activités des métiers ; gestion de la crise) avaient débuté leurs travaux et qu'un vade-mecum était annoncé dans les prochains jours. Les encadrements vont être mobilisés sur la préparation du 11 mai, avec, en premier lieu, l'exigence de protection des agents, voire des usagers, et, en second lieu les modalités de la reprise des missions.

Aux missions actuellement assurées dans le cadre du PCA (plan de continuité d'activité), s'ajouteront certaines missions réactivées dès le 11 mai, et, dans un second temps, les autres missions qui seront réactivées plus tard.

Concernant les conditions de vie au travail des agents, la Direction souhaite encourager le télétravail, tout en augmentant le nombre d'agents physiquement présents dans les bureaux.

Pour le premier objectif, la Direction souhaite parvenir à une centaine de télétravailleurs dans les jours suivants le 11 mai, mais se dit prudente quant aux risques d'isolement que le télétravail fait encourir aux agents.

Pour l'augmentation du nombre d'agents dans les bureaux, la Direction prévoit une distance de deux mètres entre les agents, la mise à disposition d'équipements sanitaires et l'instauration de plans de circulation dans les espaces communs. Les problèmes de pathologie et de garde d'enfants seront appréciés au cas par cas.

#### Fusion des SPF

[REDACTÉ] a informé les organisations syndicales des modalités envisagées pour la fusion des 3 services de publicité foncière (SPF) de Poitiers.

La date du 10 juin a été retenue pour la Vienne, dans le cadre d'un calendrier national. La Direction est en train de contacter l'ensemble des agents concernés pour connaître leur niveau de préparation en vue de cette fusion. D'après la Direction, l'ensemble des agents contactés sont favorables à cette fusion qui leur permettra de travailler sur une base informatique unique, avec un seul arrêté comptable à réaliser. Actuellement, tous les agents des trois SPF travaillent sur le même "plateau", presque déjà en mode fusionné, mais avec plusieurs bases informatiques et plusieurs comptabilités. D'après le Directeur, jamais à court d'arguments lorsqu'il s'agit de réduire le nombre de services, nous sommes face à une conjonction d'éléments favorables pour effectuer cette fusion, notamment le départ prochain du chef de service et l'intérim de [REDACTÉ]. La Direction admet toutefois que la date du 10 juin est un peu précoce par rapport au déconfinement, mais les possibilités de télétravail (il y a actuellement peu de télétravailleurs dans les SPF) permettront, comme pour tous les services, de réduire le nombre d'agents présents sur le "plateau".

Ce point sera examiné lors du Comité Technique Local qui se tiendra le 11 mai en audio-conférence. Nous reviendrons sur cette fusion à ce moment-là. Dans l'immédiat, il nous importe surtout que les effectifs présents dans l'espace de travail commun soient suffisamment réduits pour permettre une distanciation nécessaire entre les agents.

#### La campagne de l'impôt sur le revenu

La campagne a débuté, comme prévu, le lundi 20 avril, selon des modalités particulières en raison du confinement de la population : l'accueil des usagers est effectué uniquement par téléphone, par messagerie et par le dispositif "e-contact".

Il s'agit de la première déclaration de revenu en mode prélèvement à la source qui ajoute aux montants préremplis, les prélèvements et acomptes contemporains opérés sur les revenus des contribuables.

Il s'agit aussi de la première année de mise en oeuvre de la "déclaration automatique", dispositif qui prévoit, pour tous les contribuables déjà connus, une taxation sans saisie préalable de leur part.

De plus, l'envoi par courrier des déclarations papier est supprimé pour les redevables ayant déjà télé-déclaré leurs revenus l'année précédente. Seulement 87 000 déclarations papier ont été envoyés par courrier sur 242 000 foyers fiscaux dans la Vienne.

Beaucoup de nouveautés importantes qui auraient rendu nécessaire un accueil physique pour des contribuables qui vont être un peu perdus. Cet accueil leur est interdit jusqu'au 11 mai. La Direction espère d'ailleurs que cette interdiction perdurera au-delà du 11 mai, le Directeur espérant, pour sa part, que notre administration se débarrasse dès que possible et de façon définitive de l'accueil physique des usagers. Mais qu'est-ce que c'est que tous ces gens qui ont besoin de services publics ? On vous a dit de rester chez vous !

Sur sa lancée, le Directeur a indiqué que l'accueil physique devra rester exceptionnel et uniquement sur rendez-vous. Il voit, dans les premiers chiffres de la campagne, une inflexion dans les comportements des usagers et il pense que le pli sera pris pour des contribuables, qui, jusque-là, n'avaient pas franchi le pas de l'informatique. Il espère qu'à l'avenir, ils sauront se passer de nous. Et hop ! Voilà comment on utilise une tragédie épidémique à des fins de destruction du service public. Voilà comment certains préparent le monde d'après COVID.

Pour les sites qui disposent d'un accueil commun (impôt + secteur local), la Direction affirme que tout sera fait pour éviter un afflux d'usagers dans les accueils. Nous sommes malheureusement contraints d'admettre que les explications fournies par la Direction sur la façon de s'y prendre ne nous ont pas convaincus.

La Direction s'est déjà rapprochée des médias locaux pour susciter l'intérêt du public autour de cette campagne déclarative. Une conférence de presse et une émission de radio ont été organisées la semaine dernière. Une nouvelle conférence de presse est envisagée, ainsi qu'une aide rédactionnelle envers la presse pour diffuser auprès du public les réponses aux questions les plus fréquentes...et ainsi éviter des appels aux services.

Dans les bureaux des SIP, les agents observent des consignes d'espace. Les agents "renforts" (services de contrôle, quelques collègues de SIE, de trésoreries et du SDIF) n'ont pas tous été mobilisés, en raison d'un niveau d'activité insuffisant. Et ce, même si le nombre de messages reçus sur les BALF et sur e-contact ont doublé par rapport à l'année dernière. Les services font face aux sollicitations sans difficulté, y compris pour les appels téléphoniques (1 200 appels sur la première semaine), pour lesquels le taux d'appels décrochés s'établit à 85 %. Enfin, l'ouverture de plages d'accueil pour des rendez-vous téléphoniques ne fait pas recette pour le moment, avec seulement une quarantaine de rendez-vous. Peut-être que les contribuables attendent de pouvoir se déplacer à partir du 11 mai.

#### Plan de Continuité d'Activité

Au 30 avril, 195 agents sont présents sur site (+2 par rapport à la semaine dernière), 82 sont en télétravail (+3 par rapport à la semaine dernière), 18 en arrêt maladie (stable) et 239 en Autorisation Spéciale d'Absence (- 35 par rapport à la semaine dernière). Les agents en ASA se répartissent en trois groupes : 38 pour garde d'enfant, 47 pour "fragilité" et 154 pour autres motifs).

Dans les SIP, le taux d'agents présents dans les bureaux est de 50 %, toujours nettement plus haut que la norme de 40 % fixée par la Direction Générale.

#### L'épidémie dans nos services

Aucun fait nouveau n'est intervenu au cours de la semaine écoulée. Nous en restons donc à deux cas avérés de COVID19 dans nos services.

#### Les moyens de lutte (en dehors du confinement)

- masques : la prochaine livraison nationale de masques sera coordonnée par la préfecture, ce qui fait craindre à la Direction que nous soyons oubliés lors de la répartition. L'incertitude est encore totale quant au type de masques qui seront livrés.

- plaques en plexiglas : il s'agit de plaques modèle "accueil". Nous devrions recevoir 16 plaques avant le 11 mai. Ces plaques sont munies d'un dispositif de collage double-face pour adhérer aux bureaux. La réflexion sur la répartition de ces plaques entre les services est en cours. Néanmoins, tous les services qui réalisent un accueil d'usagers seront dotés.

D'une façon générale, il est envisagé de se fournir autrement que par les marchés nationaux si nos besoins n'étaient pas satisfaits.

#### Moyens en matériel

- micro-ordinateurs portables : les 19 PC arrivés dernièrement sont prêts et en cours d'attribution. La Direction précise que les ordinateurs de type "ultra-portables" (c'est à dire très petits), sont accompagnés d'un second écran permettant une meilleure ergonomie.

#### Ressources humaines :

- mutations : les mouvements nationaux sont annoncés pour fin mai / début juin, avec des dates encore imprécises. Ils seront suivis par les mouvements locaux, qui feront l'objet d'une saisie dans ALOA le moment venu. La date d'affectation au 1er septembre est toujours maintenue.

- mise à jour de SIRHIUS : le service des ressources humaines poursuit la mise à jour de l'application pour la période du confinement.
- congés : la note nationale indiquant les modalités d'application à la DGFIP de l'ordonnance Dussopt/Darmanin sur le vol des jours de congés des fonctionnaires tarde à sortir (mais ça devrait faire mal). La Direction ne bougera pas une oreille tant que cette note ne sera pas sortie et elle s'engage seulement à traiter de la même façon les situations identiques...donc elle ne s'engage sur rien !

### Le 11 mai

Après la campagne déclarative, le deuxième gros point d'actualité de cette audio-conférence concernait le jour du déconfinement. ~~Bruno Montasseron~~ nous a présenté les nombreux problèmes que pose cette opération.

En premier lieu, la Direction regrette le caractère très succinct du Comité Hygiène et Sécurité ministériel qui s'est tenu le mercredi 29 avril. La doctrine d'emploi des masques dans les services a notamment été renvoyée à plus tard !

Concernant le groupe de travail national sur les ressources humaines, auquel participe ~~Bruno Montasseron~~ pour la DDFIP 86, les documents de travail ont été diffusés et les participants du groupe doivent faire remonter leurs observations dans les prochains jours. Le calendrier est extrêmement serré...espérons qu'il ne s'avèrera pas intenable, car il en va de la santé des agents.

- les agents fragiles, présentant des pathologies, ne reviendront qu'avec un avis du médecin (médecin traitant et médecin de prévention).
- chaque chef de service doit donner, dans les jours qui viennent, la situation des locaux pour détecter les endroits où la distanciation ne pourra pas être respectée, étant entendu que la Direction souhaite fixer une distance de 2 mètres entre les agents présents dans les bureaux. L'augmentation du nombre de télétravailleurs est un moyen pour y parvenir, de même que l'utilisation d'espaces libres (salles de formation de Riffault, anciens bureaux du Centre de Services Partagés, bureaux à Saint Louis, ou dans différentes trésoreries). La Direction étudie la possibilité d'implanter des agents d'un service dans des locaux disponibles d'autres services.
- les masques : au jour de l'audio-conférence, le port du masque est envisagé comme une mesure de protection alternative lorsque la distance de deux mètres entre les agents ne pourra pas être respectée.
- les plaques : il est envisagé d'installer des plaques en plexiglas entre les agents trop proches les uns des autres.
- la restauration collective : plus on a d'agents dans les bureaux, plus la prise de repas dans et sur les bureaux devient difficilement supportable. Les prestataires des cantines vont être sollicités pour envisager des solutions de dépannage (repas froids, instauration de plusieurs services, modalités de désinfection des tables, espacement des tables, marquages au sol sur les points de rencontre comme les fontaines, les chariots à plateaux,...).

Il n'est pas prévu de tests pour les agents à l'arrivée dans les bureaux, comme cela est prévu dans certaines grandes entreprises. Dans l'immédiat, la DGFIP n'a pas élaboré de dispositif spécifique pour nos agents, en parallèle du plan de test national découlant du plan sanitaire mis en place par les autorités.

### Dialogue social à distance

La Direction a confirmé la tenue d'un CHSCT (comité hygiène sécurité et santé au travail) le 5 mai et d'un CTL (comité technique local) en audio-conférence, malgré le déconfinement, le 11 mai.

Prenez soin de vous, protégez-vous, restez en forme, soyez vigilants sur vos droits, surveillez vos données dans SIRHIUS. En cas de doute, contactez-nous.